

ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET À LA SEXUALITÉ

NOS ENFANTS ONT DES QUESTIONS **MIEUX VAUT TROUVER DES** **RÉPONSES FIABLES** **EN CLASSE QUE DES INTOX EN LIGNE**

Depuis 2001, la loi indique que les élèves doivent recevoir une Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité adaptée à leur âge.

Parents, enseignant·es, associations expertes, nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour les accompagner dans tous leurs questionnements et les protéger des violences.

Le programme :

